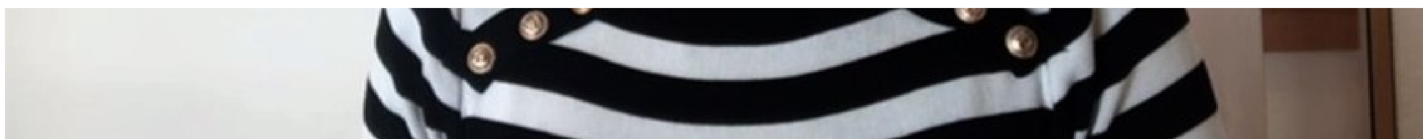
Affaire Epstein : l’ex-agent de mannequins Jean-Luc Brunel retrouvé mort en prison

Le Français était mis en examen pour « viol sur mineur » et placé sous le statut de témoin assisté pour « traite d’êtres humains ». Selon nos informations, le septuagénaire a été retrouvé pendu cette nuit.








10

Par Zoé Lauwereys, Jérémie Pham-Lê et Nicolas Jacquard

Le 19 février 2022 à 11h43, modifié le 20 février 2022 à 07h37

L'ancien agent de mannequins, Jean-Luc Brunel, a été retrouvé mort en détention, indiquent des sources proches de l'affaire. Le Français, âgé de 74 ans, rabatteur présumé de jeunes filles au profit de Jeffrey Epstein, le milliardaire américain aujourd'hui décédé, avait été mis en examen en décembre 2020 pour « viols sur mineurs » et « harcèlement sexuel ».

Le suspect avait également été placé sous le statut intermédiaire de témoin assisté pour des faits de « traite des êtres humains aggravée au préjudice de victimes mineures aux fins d'exploitation sexuelle».

Selon nos informations, le septuagénaire a été retrouvé mort par pendaison cette nuit dans sa cellule de la prison parisienne de la Santé. Il a été retrouvé vers 1 heure du matin lors de la ronde de nuit. Il n'a pas pu être réanimé, indique une source pénitentiaire.

Une enquête pour recherche des causes de la mort ouverte

Le parquet de Paris a confirmé que Jean-Brunel avait été retrouvé mort et indiqué qu'une enquête en recherche des causes de la mort avait été ouverte, confiée au 3e district de police judiciaire. Sa mort signifie l'extinction de l'action publique dans ce dossier, sauf si d'autres personnes devaient être mises en cause.

« Selon les premiers éléments dont nous disposons, aucun manquement n'est relevé du côté des agents qui étaient en poste cette nuit», explique Erwan Saoudi, délégué du syndicat FO pénitentiaire pour l'Ile-de-France. Le syndicat en veut pour preuve que l'intervention s'est produite vers une heure, et que le corps de Brunel n'a pas été retrouvé au petit matin. « Cela montre que ce détenu était déterminé pour passer à l'acte. Toutes les

rondes ont été effectuées. En moyenne, il y en a quatre à six dans la nuit au niveau du quartier personnes vulnérables (QPV), celui où était incarcéré Brunel. Il a choisi de commettre son geste entre deux rondes. Les premiers secours n'ont rien pu faire. C'est une certitude qu'il était alors seul en cellule. »

À lire aussi Suicide de Jean-Luc Brunel : «Son geste est un acte de lâcheté supplémentaire»

Jean-Luc Brunel ne bénéficiait pas d'une cellule de protection d'urgence (Cprou). Ces cellules spécialement conçues pour prévenir le risque suicidaire, où le détenu est habillé de vêtements en papier et de draps déchirables, sont réservées aux détenus en crise dont le risque suicidaire est imminent.

« Sa décision n'a pas été guidée par la culpabilité mais par un profond sentiment d'injustice »

« Sa détresse était celle d'un homme de 75 ans broyé par un système médiatico judiciaire sur lequel il serait temps de s'interroger », estiment ses avocats Me Mathias Chichportich, Me Marianne Abgrall et Me Christophe Ingrain. « Jean-Luc Brunel n'a cessé de clamer son innocence. Il a multiplié ses efforts pour en faire la preuve. Un juge l'avait remis en liberté il y a quelques mois puis il a été réincarcéré dans des conditions indignes. Sa décision n'a pas été guidée par la culpabilité mais par un profond sentiment d'injustice. »

Pour plusieurs des plaignantes, c'est un coup de massue, nous confie leur avocate. « C'est très compliqué pour elles. Elles sont effondrées. Elles ont du mal à verbaliser. Ce n'est pas facile de trouver les bons mots en pareilles circonstances, déplore Me Anne-Claire Lejeune. Je dois me faire violence pour ne pas leur donner raison lorsqu'elles me disent qu'elles ont fait tout ce chemin pour rien... »

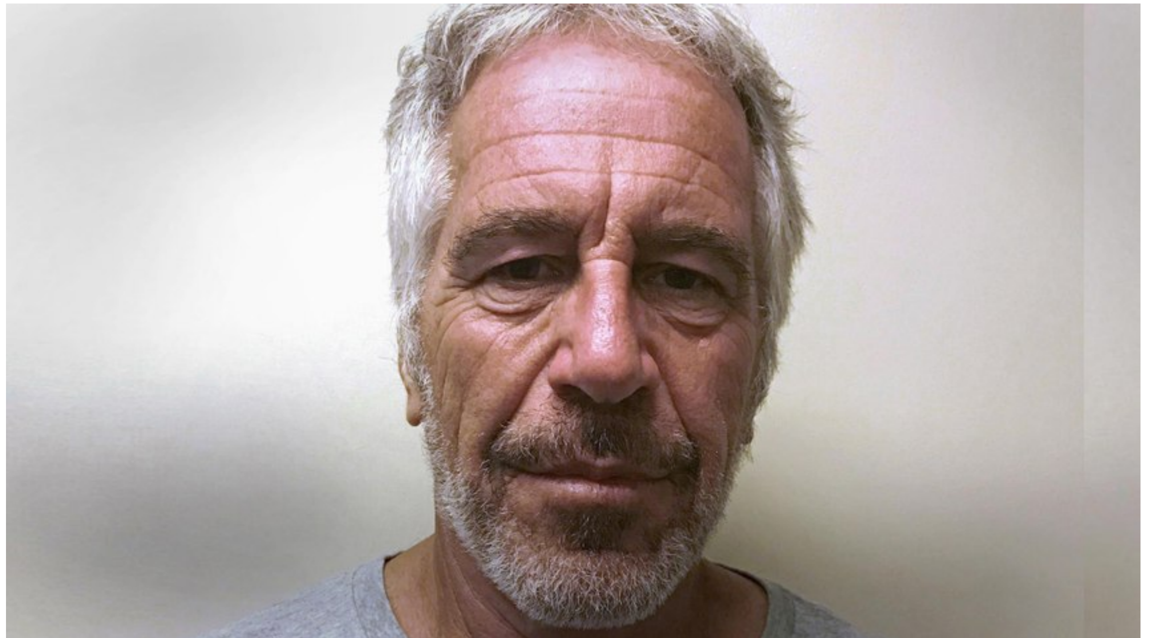
«Si elles se sont résolues à demander justice, c'était aussi au nom de celles qui ne pouvaient pas le faire»

Me Anne-Claire Lejeune ajoute : « On ne se rend pas compte de ce que ça

représente pour elles. Toutes ces auditions devant les psychologues, les policiers ou les juges d'instruction ont des répercussions psychologiques. Pour plusieurs d'entre elles, si elles se sont résolues à demander justice, c'était aussi au nom de celles qui ne pouvaient pas le faire. »

Son nom était cité dans une enquête aux États-Unis sur le scandale sexuel impliquant Jeffrey Epstein, également retrouvé mort dans sa cellule en août 2019.

VIDEO. Affaire Epstein : pourquoi la France est directement impliquée



Jean-Luc Brunel avait été interpellé en décembre 2020 à l'aéroport Charles-de-Gaulle alors qu'il s'apprêtait à prendre un vol pour Dakar, et avait été incarcéré suite à sa mise en examen. Il avait été libéré sous contrôle judiciaire l'espace de quelques jours en novembre dernier, avant d'être remis en détention sur décision de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris. Il avait formé un pourvoi en cassation contre cet arrêt.

Financier milliardaire, Jeffrey Epstein avait été inculpé en juillet 2019 aux États-Unis pour avoir organisé, entre 2002 à 2005, un réseau de jeunes filles qu'il aurait exploitées sexuellement. Le parquet de Paris, alerté par l'existence potentielle de mineures françaises parmi les victimes de Jeffrey Epstein, avait ouvert une enquête préliminaire en août 2019.

Une plainte avait été déposée deux mois plus tard contre Jean-Luc Brunel pour des faits de «harcèlement sexuel » qui n'étaient pas prescrits contrairement à plusieurs accusations contre lui. Selon des sources concordantes, l'Office central de répression des violences à la personne (OCRVP), en charge de l'enquête, avait réalisé plus d'un demi-millier d'auditions.

Dans la rubrique Faits divers

- Une femme tuée de coups de couteau à Bastia, l'auteur présumé se jette par la fenêtre
- Inondations en Australie : les pluies meurtrières se dirigent désormais vers Sydney
- Abonnés «Uber shit» : en Essonne, comment le conducteur de bus s'est mué en dealer à scooter

VOIR LES COMMENTAIRES

Les plus lus, Faits divers

«C'est une gamine qui a tué une gamine» : quand un dramatique accident de chasse brise deux destins 1

«Tout le monde est contre moi» : en Haute-Marne, une villageoise veut mettre en sourdine les cloches de l'église 2

Coup de tonnerre à la CGT après les accusations de viol et torture contre un leader médiatique 3

Affaire Bigorgne : l'Institut Montaigne annonce la démission de son influent directeur après sa garde à vue 4

Jugé 24 ans après un viol, le sexagénaire a été arrêté grâce à un papier de bonbon 5

Faits divers

Abonnés **«Uber shit» : en Essonne, comment le conducteur de bus s'est mué en dealer à scooter**

Une femme tuée de coups de couteau à Bastia, l'auteur présumé se jette par la fenêtre

Inondations en Australie : les pluies meurtrières se dirigent désormais vers Sydney

Abonnés Colombie : des enquêteurs français se lancent sur les traces du parfumeur volatilisé à Medellin

Abonnés «Je suis un monstre, je me déteste» : à son procès, les regrets d'une femme accusée d'avoir tué par jalousie

Guerre en Ukraine : la statue de cire de Vladimir Poutine retirée du musée Grévin

Açores : le cargo qui transportait plus de 1100 Porsche et des milliers d'autres voitures de luxe a fait naufrage

Abonnés Les agresseurs de Shaïna condamnés : «Notre fille a enfin été reconnue comme victime»